

# **Analyse psychologique des récits des jeunes filles sexuellement abusées par leurs parents**

Ulrich Ariel YEKE PENDI, Département de Psychologie, Centre des Recherches et d'Etudes en Psychologie, Université Omar Bongo (Gabon)

Jean-Bernard MAKANGA, Département de Psychologie, Centre des Recherches et d'Etudes en Psychologie, Université Omar Bongo, (Gabon)

## **Résumé**

Les allégations d'abus sexuels ont largement envahi les médias dans nos sociétés. Leurs effets dévastateurs dans les relations de confiance des enfants qui en sont victimes envers les parents abuseurs sont multiples. Fondées ou non, les allégations d'abus sexuels ne sont jamais anodines et doivent amener à mettre en place des mesures visant à aider les victimes, en l'occurrence la prise en charge psychologique. Cet article traite et analyse les récits des jeunes filles victimes d'abus sexuels de leurs parents dans la Province de l'Estuaire, Gabon où l'on constate une fréquence élevée des allégations d'abus sexuels.

**Mots-clés :** Abus sexuel, Jeunes filles, Parents, Prise en charge psychologique.

## **Abstract**

Sexual abuse allegations have widely spread over the medias in our societies. Their ravage effects in trusting relationships of children who are victims towards their parents are multiple.

True or false, sexual abuse allegations are never soothing and must lead to set some measure in order to help those who are victims, namely the psychological care. This article is about the analysis of young girls stories, who are victims of sexual abuse from their parents in the province Estuaire, Gabon where there is a high frequency of sexual abuse allegations.

**Keywords:** Sexual abuse, Young girls, Parents, Psychological care.

## **Introduction**

Les abus sexuels allient la maltraitance physique et la violence psychologique. L'adulte exerce par la violence ou par la séduction une emprise sur le mineur, à la fois sur son corps, dont il le dépossède en se l'appropriant comme objet de plaisir, et sur son esprit, en trahissant les besoins de tendresse et de confiance de l'enfant, indispensables à son développement. Dans le contexte particulier de l'Afrique, les abus sexuels des parents sur leurs enfants sont récurrents : ce sont des actes incestueux. D'une manière générale, on désigne par inceste la situation dans laquelle se trouve un individu qui entretient des relations sexuelles avec un membre de sa parenté avec lequel le mariage est explicitement interdit. Dans tous les groupes humains, il existe des relations sexuelles interdites et des relations sexuelles préférentielles. Selon le régime de parenté, cette prohibition peut concerner le clan tout entier ou seulement un certain type de parenté : père-fille, mère-fils, frère-sœur, oncle-nièce, etc.

De ce fait, le climat incestueux s'exprime sous des modes différents, qu'il faut savoir rechercher par l'observation des relations parents-enfants, par des questions sur les conduites éducatives. Les parents peuvent s'estimer dans leur droit, sans culpabilité ni critique, en signant la nature perverse de leurs agissements. Les comportements érotisés et malsains des parents à l'égard de l'enfant peuvent exister sans passage à l'acte ou s'établir dès la petite enfance pour aboutir à la réalisation effective de l'inceste. L'inceste qui s'exerce à l'égard des enfants est caractérisé par l'effraction des sens, la disqualification du moi. C'est un abus majeur, sexuel et narcissique que nous avons fréquemment retrouvé au cours des consultations ou d'expertises menées auprès des victimes dont les discours ont fait l'objet d'une analyse de contenu.

### **1. Problématique**

Le phénomène est grandissant particulièrement au Gabon ; les médias en parlent fréquemment. Il est de fait impossible de disposer de chiffres fiables, même les rares estimations disponibles sont sujettes à caution en raison de la loi du silence qui entoure de tels faits.

Rechercher dans l'enfance les événements qui peuvent conduire un adulte à maltraiter un enfant est une démarche qui paraît évidente. Il serait pourtant illusoire de vouloir y trouver une explication simple à l'inceste, car le sujet ou la victime se développe en étant amputée d'une partie de son passé avec parfois une atteinte profonde de ses capacités affectives et, généralement, c'est la « pathologie » des parents qui est en cause, exprimant par la violence physique et psychologique, l'indifférence, l'inconséquence, l'existence d'une séduction incestueuse, d'abus sexuels intra-familiaux. Les parents abusant sexuellement de leurs enfants ont une personnalité soit paranoïaque, soit perverse.

Le terme « paranoïaque », pour dire « qui pense à côté » ou « contre », traduit les délires de persécution et de grandeur auxquels peuvent disposer certains traits de personnalité. Le paranoïaque incarne la figure de patriarche ; il est toujours dans son droit. Les punitions, les violences éducatives s'appuient sur des convictions délirantes. Il instaure un climat de terreur dans la famille ; il peut être un abuseur sexuel de ceux qu'il endoctrine ; il peut aussi abuser et maltraiter les enfants qu'il accueille : il incarne donc sa propre loi et s'estime persécuté lorsqu'il doit répondre de ses actes. L'humiliation qu'il fait subir, la fascination qu'il exerce, la culpabilité de ses victimes qu'il entretient empêchent longtemps celles-ci de le dénoncer. Sur le plan psychologique, les psychoses et les délires paranoïaques se définissent par les traits suivants :

- L'hypertrophie du moi, avec orgueil, fausseté du jugement, inadaptation sociale et sentiments de supériorité. L'hypertrophie du moi est considérée comme le trouble princeps ; elle entraîne psychorigidité, obstination, intolérance, mépris d'autrui et fantasme.

- L'humeur ombrageuse et méfiante, avec tendance à la méconnaissance hostile de l'entourage et aux interprétations malveillantes des actes d'autrui, d'une part ; avec prosélytisme, altruisme morbide, fanatisme et autodidactisme, d'autre part.

- La fausseté du jugement, avec subjectivisme pathologique, apriorisme et paralogisme irréductible responsables d'interprétations erronées qui forment la trame

d'un véritable système délirant, soit de persécution, soit de grandeur, suivant la prédominance chez le sujet de la méfiance soupçonneuse ou de l'orgueil ambitieux.

Le paranoïaque réussit souvent à impressionner son entourage par des raisonnements apparemment bons, mais dont les prémisses sont fausses. Tous les arguments qu'il avance renforcent sa conviction ; il découvre toujours des indices et des preuves à l'appui de ses dires ; il dédaigne les avis contraires ; il se montre entêté, rigide, rien ne peut entamer sa certitude. De plus, il suspecte la bonne foi de son entourage ; il est susceptible, insatisfait, incompris ; seul son propre personnage est intéressant.

Le terme de perversion est associé à la maltraitance dans ses formes extrêmes que sont le viol, la torture et le meurtre. Les actes de perversité ne touchent pas uniquement les abus sexuels mais peuvent s'exprimer sous une forme plus relationnelle, en terme de haine, de déni, de disqualification : c'est une violence psychologique mettant gravement en danger l'évolution de l'enfant. Chez le pervers, tout se passe comme si, dans l'enfance, au moment de la prise de conscience de la différence des sexes, celui-ci avait dénié à la fois cette différence, la crainte de castration, qu'elle entraîne, et du même coup la loi d'autorité représentée par le père. « Il n'y a plus de loi universelle ni d'interdit, seul le désir fait la loi ; il n'y a plus d'obstacle au passage à l'acte, pas de culpabilité », souligne à juste titre R. Coutanceau (1997). C'est ainsi que l'on retrouve, dans la famille de l'abuseur, une mère demeurée fusionnelle avec son enfant, ne permettant pas que s'établisse la relation d'objet qui ne peut se réaliser que s'il y a eu séparation (et donc deuil), et un père absent ou insécurisant capable de violence.

Dans le comportement du pervers, on retrouve la séduction, l'habileté, l'identification projective avec pour résultat, la mobilisation de l'autre pour sa propre satisfaction. « Le pervers nie l'existence de l'autre, ce qui équivaut à un meurtre », selon J.-L. Viaux (2002).

En outre, chez les personnalités maltraitantes, on rencontre un certain nombre de mécanismes primaires. Il y a d'abord le *déni*, qui n'est pas le mensonge, mais un moyen de défense contre une réalité insupportable : il vise soit des fragments de la

psyché, c'est-à-dire des affects, des dérivés pulsionnels, soit des fragments de la réalité perceptible. Le déni est différent du refoulement qui, lui, enfouit et conserve. Puis, il y a le *mécanisme projectif* qui est l'attribution de tout ce qui est mauvais chez le sujet (tout ce qu'il refuse inconsciemment de lui-même) à l'autre qui est vécu comme menaçant, dangereux. C'est ainsi que le père incestueux dira : « C'est elle qui l'a voulu. » Ces divers aspects cliniques décrivent, selon J.-R. Makanga (2010), la personnalité des parents incestueux et maltraitants, des pédophiles, des exhibitionnistes.

Il existe plusieurs formes d'inceste. D'abord, l'inceste mère-enfant. Ici, les relations incestueuses de la mère avec son enfant, garçon ou fille, prolongent ce que les psychologues développementalistes appellent « le temps court de dépendance symbiotique » qui s'établit dès avant la naissance, avec un caractère anormal qui fait de l'enfant un objet de jouissance de sa mère. Il ne s'agit plus du plaisir normal et partagé qui accompagne les soins donnés à l'enfant en éveillant sa sensualité, mais bien d'une possession du corps de l'enfant ne tenant pas compte de ses besoins et de ses désirs. Ce qui en tue l'expression ou la pervertit. Dans ce cas, l'enfant est ainsi soumis à une excitation sans frein de la part de sa mère qui use parfois d'alibis tels que les applications de pommade dans les régions anale et génitale, le fait de laver elle-même l'enfant et contrôler ses excréments à un âge où il devrait être autonome depuis longtemps. Il s'agit aussi de corps à corps, d'attouchements et de jeux *oro-génitaux* réciproques, de succion des seins. « L'enfant n'a aucune intimité et, dans ce cas, l'inceste avec la mère se retrouve à l'origine de toxicomanies ou d'homosexualité », précise Freud cité par R. Summit (1998). Ajoutons que cette relation mère-enfant apparaît comme la transgression majeure car, rarement diagnostiquée, elle fait très exceptionnellement l'objet d'une sanction pénale, surtout en Afrique sub-saharienne et, particulièrement au Gabon. Si certaines mères reconnaissent et décrivent leurs actes, elles ne comprennent pas l'impact sur l'enfant de la possession morale et physique qu'elles exercent sur lui. Selon R. Summit (1998), l'acte sexuel entre une mère et son fils adolescent ou sa fille est un facteur de troubles relativement graves de la personnalité. C'est l'aboutissement d'une relation déjà trop proche et érotisée dans la petite enfance.

Ensuite, l'inceste père-fille. C'est la forme d'inceste la plus fréquente, particulièrement au Gabon. Même si les statistiques font défaut et sont tabous, les médias en parlent presque au quotidien et les abuseurs sont sanctionnés pénalement. C. Balier (1998) décrit deux types de pères incestueux :

- celui qui ne fait que subir sa perversion sur un mode dépressif : enfant parmi les autres, il s'apitoie sur lui-même, pleure sur son sort en prison, fait de sa fille la mère qu'il aurait voulu avoir. C'est le type « passif dépendant » ;

- l'autre type de père incestueux traduit la perversité plutôt que la perversion : il justifie une attitude de possession sexuelle de ses enfants par des argumentations théoriques ; il a un comportement dictatorial. C'est le type « actif dépendant ».

Selon R. Gaddini (2002), le père incestueux présente une grande immaturité affective en relation avec un passé de carences et de séparations qui ont provoqué un arrêt du développement affectif et des failles narcissiques de la personnalité. On peut dire que le père incestueux n'a pas réellement vécu et dépassé les conflits œdipiens au sens freudien du terme. Il cherche auprès de son épouse, puis auprès de sa fille la possibilité d'une relation fusionnelle qu'il a toujours recherchée ou qu'il a cru connaître dans son enfance.

L'inceste est toujours une violence faite à l'enfant, même si la séduction du père et l'affection que l'enfant lui porte le permettent, mais il arrive aussi que le père use de violences physiques et de menaces pour obtenir la soumission de sa fille, établissant alors un climat de terreur. Selon P. Sherrer (2011), le père n'est en général pas conscient de sa violence, le besoin compulsif qu'il a de sa fille efface toute capacité à percevoir la souffrance qu'il inflige. Il est donc rare qu'il éprouve d'emblée de la culpabilité : il ne reconnaît pas ses actes ou les justifie en accusant l'enfant de l'avoir séduit.

Certes, nous n'avons pas des chiffres statistiques au Gabon, mais nous avons fréquemment retrouvé au cours des consultations les comportements érotisés et malsains des parents à l'égard de l'enfant : c'est inceste qui s'exerce à l'égard de l'enfant est caractérisé par l'effraction des sens, la disqualification du moi : c'est un abus majeur sexuel et narcissique. D'où l'hypothèse générale selon laquelle, les jeunes filles abusées sexuellement par leurs pères biologiques présentent des troubles de

comportement. Mais, ces troubles sont modulés selon la fréquence des actes incestueux.

De cette hypothèse générale découlent les hypothèses opérationnelles qui se déclinent comme suit :

Hypothèse opérationnelle 1 : Les réactions des jeunes filles dépendent du degré de maturité biologique (H1a), du syndrome de R. Summit (H1b) et de la durée de la relation incestueuse (H1c).

Hypothèse opérationnelle 2 : Les fréquences des troubles constatés chez les jeunes filles varient en fonction de l'agressivité (H2a), de l'attachement (H2b), des sentiments ambivalents (H2c), du sentiment de culpabilité (H2d), du syndrome posttraumatique (H2e) et des symptômes psychologiques (H2f).

## **2. Méthodologie**

Pour analyser et surtout comprendre scientifiquement les récits des jeunes filles, nous avons utilisé l'analyse du contenu qui est une méthode d'étude fiable et couramment utilisée en psychologie. Cette méthode permet, entre autres, de comprendre le niveau du comportement des jeunes filles dans leur famille, c'est-à-dire la façon dont chacune d'elles vit son problème familial. Cette procédure nous permet de faire un inventaire classé méthodiquement par thèmes, par attitudes, par mimiques, etc. Le décodage symbolique comme le codage analytique permettent ainsi la compréhension du contenu manifeste ou latent des récits des sujets. C'est une étude quantitative qui a vu la participation de cinquante-quatre (54) jeunes filles âgées de 10 ans et 4 mois en moyenne, sexuellement abusées par leurs pères biologiques dans la province de l'Estuaire, Gabon.

Avant d'analyser de contenu des récits de nos sujets d'enquête, nous soulignons que psychologiquement, l'inceste peut être un acte isolé : rapport sexuel ou tentative ; mais, le plus souvent, il s'agit d'un mode de relation inadéquate et érotisée qui s'établit très précocement entre l'abuseur, c'est-à-dire le père, et la jeune fille, et aboutit à des relations sexuelles. Très jeune, pendant la période oedipienne, c'est-à-dire entre 3 et 5 ans, au début de la relation incestueuse, le comportement de la jeune fillette est normalement séducteur vis-à-vis de son père et, l'enfant ne peut pas réaliser le

caractère anormal des relations avec son père. C'est à partir de 6 ans et, devant les exigences de plus en plus contraignantes de son père, que la jeune fille en prend petit à petit conscience. Vers l'âge de 8 à 10 ans, les jeunes filles sont le plus souvent victimes d'un inceste qui devient récurrent au début de l'adolescence (S. Tomkiewicz, 1995).

### 3. Résultats

**Tableau n°1 : Fréquences des facteurs liés aux récits des victimes**

Facteurs	Effectifs	Fréquences en %
Degré de maturité biologique	9	16,66
Syndrome de Summit / Actes imposés	14	25,92
Durée de la relation incestueuse	31	55,55
Total	54	100

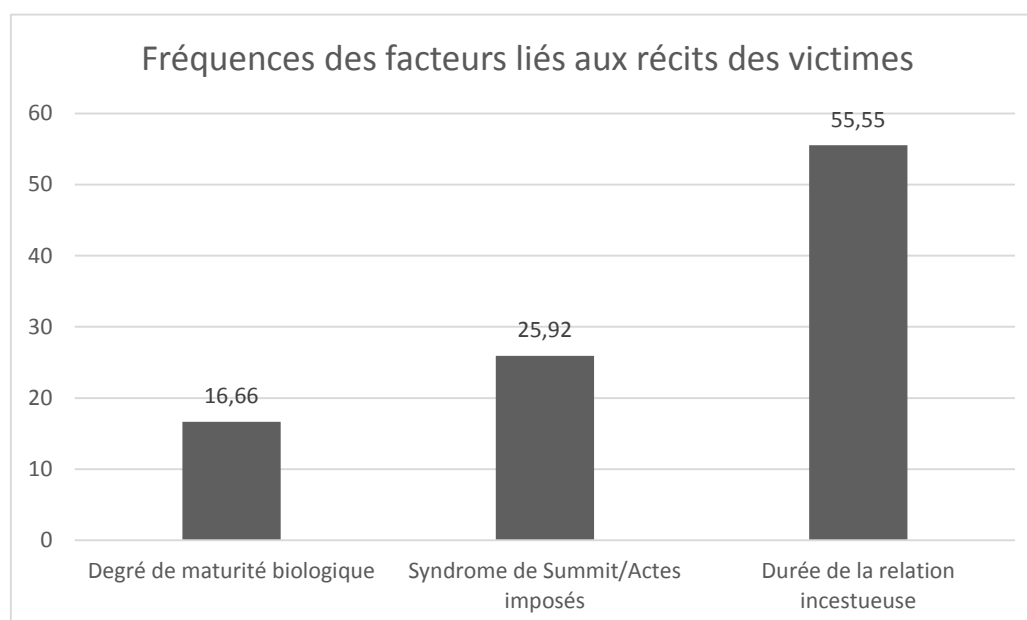


Figure 1 : Représentation graphique des fréquences liées aux récits des victimes

Statuant sur les récits des jeunes filles, nous avons constaté que les réactions des victimes dépendent de nombreux facteurs liés à leur degré de maturité biologique qui est de 16,66 % soient 9 jeunes filles sur 54, d'où la confirmation de H1a ; aux actes qui leurs sont imposés qui s'élèvent à 25,92 % soient 14 jeunes filles sur 54, ce résultat confirme H1b; et, à la durée de la relation incestueuse qui est de 55,55 % soient 31 jeunes filles sur 54, de même, ce résultat confirme H1c.



Ainsi, les récits des jeunes filles que nous avons rencontrées se retrouvent dans ce qu'on appelle le *Syndrome de Summit* selon lequel les abus sexuels ont lieu dans le secret imposé avec plus ou moins de violence par le père incestueux, et ce secret doit être absolument maintenu ; la victime oppose très peu de résistance à l'abuseur et se plait rarement du fait que le père *tout-puissant* a toujours raison ; la victime est prise donc au piège et forcée de s'y adapter car, la seule possibilité qui lui reste est d'apprendre, tant bien que mal, à accepter la situation ; pour des raisons situationnelles et, au fur et à mesure qu'elle grandit, la victime révèle le secret et, le dévoilement fait éclater les défenses.

**Tableau n°2 : Fréquences des troubles constatés chez les jeunes filles**

Troubles	Effectifs	Fréquences en %
Agressivité	9	16,67
Attachement	5	9,26
Sentiments ambivalents	3	5,55
Sentiment de culpabilité	8	14,82
Syndrome posttraumatique	12	22,22
Symptômes Psychologiques	17	31,48
Total	54	100

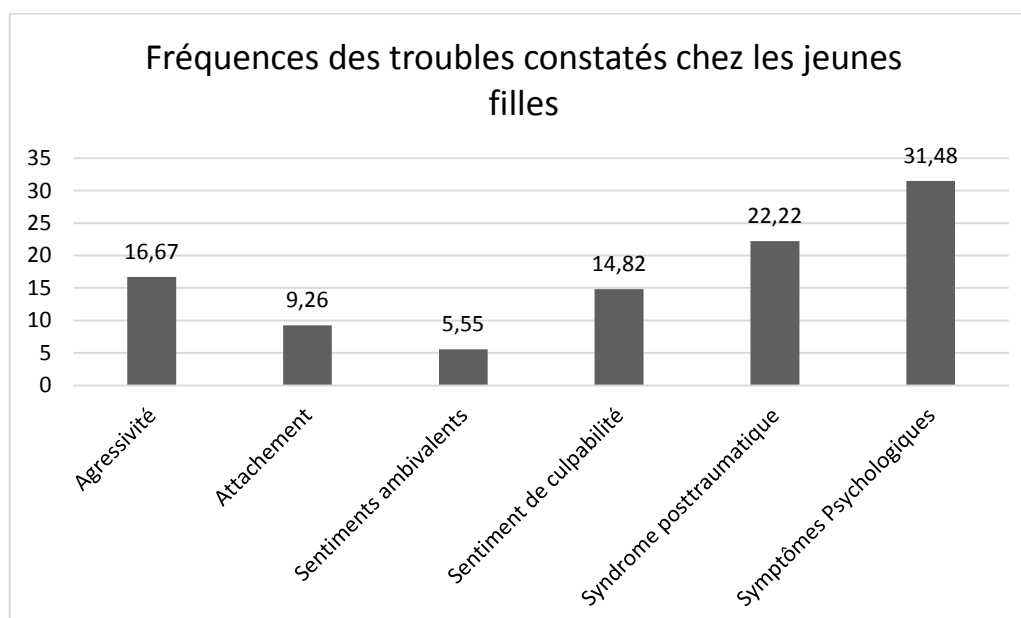


Figure n° 2 : Fréquences des troubles constatés chez les jeunes filles

Cette figure révèle que les troubles les plus fréquents sont des symptômes psychologiques avec 31,48%, suivi du syndrome posttraumatique avec 22,22%. Les

troubles relatifs à l'agressivité viennent en troisième position avec 16,67%, le sentiment de culpabilité concerne 14,82% des jeunes filles sexuellement abusées par leurs pères biologiques.

#### 4. Discussion

Nous avons constaté que les troubles du comportement et de la personnalité des jeunes filles victimes d'abus sexuels, se manifestent d'abord dans la gestion de l'agressivité avec 26,67 %, d'où la confirmation de H2a. Pour cela, les victimes ont subi l'emprise de l'agresseur ; l'expression d'agressivité souvent très violente représente donc une manifestation du masochisme et du sadisme réactivé par l'expérience des mauvais traitements.

L'agressivité est un réflexe de survie qui permet à la victime de se débrouiller précocement pour s'échapper, se défendre, se nourrir, s'abriter : ce sont des comportements qui s'observent chez les enfants et adolescents des rues qui font preuve d'une maturité précoce, de défenses adéquates. Nous pensons que ces comportements sont des réactions de résilience qui permettent aux victimes de survivre. Ainsi, deux aspects, passif et actif du comportement de la victime sont observables isolément ou associés. La passivité reproduit la situation vécue dans la maltraitance alors que la position active renvoie plutôt à l'identification à l'agresseur. Il peut s'agir d'absence de défenses face à la force et l'autorité. Puis, nous avons constaté que chez les jeunes filles abusées sexuellement, les relations sociales sont perturbées car les filles expriment l'impossibilité à réagir devant ce qu'elles ressentent comme injuste et humiliant, d'une part ; leur sidération s'accompagne d'un sentiment de *rage impuissante*, d'autre part.

Sur le plan affectif, nous avons remarqué que l'attachement est de l'ordre de 9,26 % des jeunes filles abusées sexuellement par leurs parents ; ce qui est difficilement acceptable pour tout psychologue, en ce sens que les victimes que nous avons rencontrées protègent leurs abuseurs et tentent de maintenir une image positive au risque de les idéaliser. Abusées sexuellement dans une famille où l'agresseur est autoritaire, les parents attendent de leurs victimes un amour, un attachement : cette situation est plus nette dans l'inceste prolongé que nous appelons *inceste liaison*, c'est-

à-dire, une relation incestueuse persistant durant plusieurs mois voire plusieurs années, l'hypothèse opérationnelle H2b est donc confirmée.

Nous avons relevé aussi l'ambivalence des sentiments de la victime qui est estimée à 5,55 % à l'égard du père incestueux ; en ce sens que la victime clive deux aspects de son agresseur, à savoir : l'amour et la haine. En d'autres termes, le père lui transmet l'amour, l'affectivité ; et, se transforme en « démon », frappe et abuse sexuellement de sa jeune fille. Pour cela, nous pensons que la haine et le désespoir dominant le sentiment ambivalent de la victime, car les abus sexuels introduisent une rupture dans le développement affectif de la jeune fille. En d'autres termes, la sécurité de base donnée par l'image sécurisante et protectrice de l'abuseur est tout à coup remise en question. En l'absence d'aide, l'éveil prématuré de la sexualité sous une forme dégradante peut créer des défenses de l'ordre de l'inhibition, de la méfiance vis-à-vis d'autrui. De même, l'atteinte de l'image du corps ressenti comme « sali » entrave la vie affective et amoureuse de la victime ; d'où la confirmation de l'hypothèse opérationnelle H2c. Dans ce cas, seule la construction progressive d'un lien de confiance avec l'adulte permettra une relance de l'affectivité, souligne à juste titre Brengard (2015).

A propos du *sentiment de culpabilité* qui s'élève à 14,82 %, nous pensons que c'est un pourcentage préoccupant, dans cette situation, l'hypothèse opérationnelle H2d est confirmée. Ce sentiment de culpabilité naît avec les premières relations de l'enfant et de la mère, avec les premiers essais d'adaptation, dès qu'apparaissent la discipline, l'obéissance et la désobéissance, l'autorité et l'opposition, tout ce qui fait ou ne fait pas « la sagesse de l'enfant », souligne R. Lafon (2012). Pour cela, la culpabilité donne sa tonalité aux relations que l'individu, enfant ou adulte, établit avec tout ce qui représente le permis ou le défendu. L'une des particularités de l'abus sexuel est que la jeune fille abusée se sent à la fois victime et coupable ; car la relation avec autrui conduit à des règles de valeurs, du bien ou du mal, à la fois morale que les abuseurs sexuels sont constamment exposés à transgresser. La culpabilité s'étend même au-delà de la faute pour accompagner l'erreur, la peur de déplaire, le jeu de l'amour et de l'hostilité, la parade de la séduction ou de la répulsion. Ainsi, chez nos sujets, le

sentiment de culpabilité varie avec les jeunes filles elles-mêmes, leur âge, leur maturité, leur vie quotidienne au sein des familles auxquelles elles appartiennent.

Nous avons aussi constaté que ce sentiment de culpabilité présente des épisodes d'hypertrophie qui réduisent en apparence le sentiment de culpabilité risquant d'alterner la vie morale, affective, familiale et sociale, et de conduire aux éventuels troubles du comportement et à la culpabilité morbide. Nous pensons donc, que le sentiment d'avoir commis une faute ou un acte présumé tel, avec tout le cortège d'inquiétude, de peur, d'insécurité voire de honte qui les accompagne, constituent le sentiment de culpabilité; « c'est la rançon de la nature exceptionnelle de l'Homme, de ses relations avec l'univers, avec autrui et de ses règles spécifiques : la loi morale », souligne Jung cité par P. Martin (2016).

Le *syndrome posttraumatique*, concerne 22,22 % des jeunes filles. Elles vivent l'évènement stressant comme particulièrement agressif ou dangereux et impliquant le plus souvent la menace vitale. Le terme de *syndrome posttraumatique* est souvent utilisé pour désigner des événements douloureux ou des carences qui ont marqué la vie d'un enfant. Dans cette étude, le traumatisme concerne la violence physique lorsqu'elle est extrême, précisément le viol incestueux commis par le père. Cette violence est souvent accomplie sous l'effet de la rage quelquefois favorisée par l'alcool ou la drogue. Même lorsqu'il existait un contexte de séduction, nous avons constaté que l'agression introduit une rupture dans le comportement habituel et produit un traumatisme chez la victime, d'où la confirmation de l'hypothèse opérationnelle H2e.

Nous avons constaté que certaines situations ne revêtent pas des caractéristiques traumatiques aussi nettes, parce qu'il y a eu progression et répétition et que l'agression devient prévisible. Par ailleurs, l'acte peut prendre une signification traumatique seulement dans l'«après-coup». La jeune fille sous contrôle de l'adulte, a subi l'agression sexuelle ou a obéi à l'ordre donné sans en comprendre le sens, parce qu'elle est trop jeune; c'est le cas de la fellation, des sodomies : en grandissant la jeune fille réalise tout à coup ce qui s'est passé.

Face à cette situation douloureuse, la réaction de la jeune fille au traumatisme est en général immédiate, en ce sens que la sidération est marquée par le mutisme, le

repli physique : elle est recroquevillée dans un coin et refuse qu'on la touche. Elle se sent honteuse et coupable de ce qui lui est arrivé : elle a été réifiée, néantisée plus que réduite à l'impuissance car, elle porte en lui l'angoisse d'avoir été détruite. En outre, la jeune fille a été exposée à la violence et à l'érotisme d'un adulte ; elle éprouve dans son corps des sensations inconnues, elle réalise alors une forme supplémentaire de dépossession de son corps : « je ne sais pas ce qui se passe, dit une petite fille de 9 ans, je sens des choses dans mon corps que je ne connais pas et que je ne peux oublier ». Nous pensons que cette réminiscence est aussi une constante douloureuse du traumatisme, car nous avons relevé plusieurs conséquences dont les plus graves portent sur le développement psychosocial des jeunes victimes. Pour cela, la gravité de ce type d'abus est liée à la sexualisation forcée, à la trahison, au sentiment d'impuissance et à la stigmatisation.

Enfin, il en résulte des symptômes psychologiques qui s'élèvent à 31,48 %. Ces symptômes évoquent la peur de ne pas être crue, la peur de subir une autre agression sexuelle, la peur de la relation avec l'entourage, la peur des inconnus, des angoisses, des attaques de paniques, de la terreur, des relations d'épouvante (impression de vivre un cauchemar). Puis, des symptômes psychologiques évoquent aussi des sentiments d'impuissance, d'humiliation, de gêne, de honte, de déshonneur. Nous avons aussi constaté des idées d'endommagement corporel (impression que le corps a subi un dommage irréversible), des sentiments de culpabilité par rapport à son propre comportement (par exemple, de ne pas être défendue), une absence d'émotions, du mutisme, un repli sur soi (besoin de la victime de se protéger psychologiquement et d'intégrer ce qu'elle vient de vivre). Ces séquelles, sont graves chez les fillettes qui ont été violées par leurs pères biologiques. Cela confirme l'hypothèse opérationnelle H2f.

## **Conclusion**

Les abus sexuels fréquemment commis par des pères s'apparentent à l'inceste. Ils usent de leur ascendant ou des liens affectifs qui ont été établis avec les fillettes pour abuser d'elles. Ces actes provoquent chez la victime des troubles relativement graves, mais l'évolution est plus favorable lorsqu'elle trouve auprès des psychologues ou autres membres de la famille une protection immédiate et leur compréhension. La

jeune fille victime d'abus sexuel est un enfant qui a souffert d'un manque d'attention et de protection de la part des parents inconséquents. Ces actes sexuels revêtent un caractère traumatique : ils ne peuvent passer inaperçus du fait de l'intensité des manifestations somatiques et psychologiques qu'ils entraînent.

La psychologie de la violence sexuelle, particulièrement du viol des mineurs, est un vaste domaine qui reste presque encore à exploiter. L'intervention du psychologue doit tenir compte de la pathologie qui a été créée et de celle qui a conduit à de telles exactions. Cette intervention permettra de proposer à la fillette abusée sexuellement et à l'agresseur une prise en charge adaptée, car chaque situation est particulière en fonction du contexte de l'histoire familiale, des circonstances et des caractéristiques de l'agression. Toute violence, qu'elle soit physique ou sexuelle, peut compromettre le devenir psychologique à longue échéance, car parmi les séquelles des violences subies, il y a l'impossibilité pour l'enfant de pouvoir être un adulte épanoui et heureux. Nous pensons donc que l'enfant n'est pas seulement un être en développement mais une personne humaine en soi qui mérite respect et considération malgré ses faiblesses, ses insuffisances. Tout manquement à ce respect est cause d'humiliation, de souffrance immédiate et représente donc une violence, un déni des droits de l'homme. A propos du projet thérapeutique, nous pensons qu'il faut être prudent dans l'appréciation de chaque cas et dans l'évaluation des relations affectives parents-enfants, d'une part; il faut tenir compte non seulement de la personnalité des parents, mais aussi de tous les facteurs d'environnement socio-économique et culturel, d'autre part. Puis, toute proposition de prise en charge doit s'inscrire dans une perspective à long terme.

### **Références bibliographiques**

BALIER Claude, 1998, *Psychanalyse des comportements violents*, Paris, P.U.F.

BRENGARD Dominique, 2015, « Maltraitance intrafamiliale, obligations des soins », *Nervure*, n°5, pp. 34-47.

COUTANCEAU Roland, 1997, *Violences sexuelles*, Bruxelles, Fonds Houtman.

GADDINI Renata, 2002, *Exploitation sexuelle des enfants*, Paris, Fayard.

LAFON Robert, 2012, *Vocabulaire de psychopédagogie et de psychiatrie de l'enfant*, Paris, P.U.F.

MAKANGA Jean-Bernard, 2010, « Représentation de la famille chez les enfants en situation de travail, *Revue de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines*, n° 10, pp. 82-96.

MARTIN Pierre, 2016, *Culture et pédagogie*, Bruxelles, De Boeck.

SHERRER Peter, 2011, *Incest and other forms of sexual abuse*, Chicago, U.C.P.

SUMMIT Roland, 1998, "The child sexual abuse accommodation syndrome", *CAN*, n°7, pp. 177-193.

TOMKIEWICZ Stanislas, 1995, « Limites de l'action thérapeutique dans la prise en charge des abus sexuels intrafamiliaux », *Paediatrics*, n°6, pp. 17-22.

VIAUX Jean-Luc, 2002, *Maltraitance et violation*, Lyon, P.U.L.